

# Compte rendu réunion du Conseil Municipal

**Du 28/04/2017**

**Date de convocation : 22/04/2017**

**PRESENTS** : M. DA SILVA CORREIA Manuel, Mme DEMESSANCE Florence, Mme DJOURI Fadhéla, Mme FLOURY Clara, M. LORRAIN Jean-Luc, M. MESPLES Noël, Mme RAMAHERRIRARINY Liliane, Mme ROBECQUE Amandine, Mme VILLAESCUSA Sylvie, M. ZDAN Michel.

**EXCUSES** : Mme LOUPADIERE Lynda (pouvoir donné à M. LORRAIN Jean-Luc), Mme VILLAESCUSA Sylvie (Pouvoir donné à Mme DEMESSANCE Florence)

**ABSENTS** : Mme. RIZZO Nadine, M. OLIVA Charles, M. SAJDAK Henri

Secrétaire : Madame ROBECQUE Amandine

**COMPTE RENDU** :

## **-1) Approbation Compte - Rendu des Conseils du 24/02/2017 et du 31/03/2017**

Approuvés à l'unanimité.

## **-2) Devis remplacement barillet.**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a fait appel à la société FICHET pour le remplacement de 3 canons ; celle-ci propose un devis s'élevant à 1600 € HT.

Estimant le devis trop élevé, Monsieur le Maire indique qu'il a fait appel à une autre société (la société BEZIAN) et propose de reprendre l'intégralité des canons de tous les bâtiments publics et de tous les accès y compris l'école maternelle pour un montant de 2 714.66 € HT comprenant 77 canons + 3 serrures neuves avec le nombre de clef correspondante et la pose.

Concernant l'école, Monsieur le Maire demande au conseil Municipal l'autorisation de proposer au Syndicat des Côteaux la partie matérielle à leur frais et la pose à charge de la Collectivité.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de demander une subvention de 1<sup>er</sup> équipement – mise en conformité au Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le devis de la Société BEZIAN et autorise Monsieur le Maire à proposer au Syndicat des Côteaux de régler la partie matérielle à leur frais et la pose à charge de la Collectivité et de demander une subvention au Conseil Départemental.

## **-3) Demande alignement voirie d'un administré**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur LOUPIAC demandant un alignement de voirie entre ses parcelles n° 535, 537 et 538 et la voie communale n° 5.

## **-4) Commission action sociale communale**

Suite à la dissolution du CCAS, Monsieur le Maire souhaite mettre en place une commission d'action sociale communale tout en gardant les mêmes membres que l'ancien CCAS à savoir :

- M. CAMPOURCY Gilbert – Mme CHENIN Joséphine – M. DA SILVA CORREIA Manuel – Mme DEMESSANCE Florence – M. DEMESSANCE Christophe – Mme FLOURY Clara – Mme GARDES Josette – Mme LOUPADIERE Lynda – Mme RAMAHERIRARINY Liliane – Mme TORRES Maryline et Mme VILLAESCUSA Sylvie.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

#### **-5) Remboursement journée à Monsieur DA SILVA CORREIA Manuel**

Afin que Monsieur DA SILVA CORREIA Manuel – Conseiller Municipal puisse assister à une formation intitulée « Comment favoriser la participation citoyenne sur son territoire » organisée par l'ATD le jeudi 4 mai 2017 de 9h à 17h, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de rembourser sa journée de salaire. Il présente l'attestation de la société où travaille Monsieur DA SILVA CORREIA à hauteur de 130 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

#### **-5) Questions diverses**

Manège Fête du Village : Monsieur LORRAIN présente le devis Mme LAFFONT Catherine correspondant à la location d'un manège pour la fête du village. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Solution pour le désherbage : Monsieur le Maire rappelle la signature de la charte du zéro phyto et indique au Conseil Municipal que le fait d'être inscrit sur celle-ci, la CCLA a ouvert un droit de montage financier pour une subvention à hauteur de 70 %. Monsieur LORRAIN présente tout de même un devis pour une petite machine en attendant d'avoir une solution de désherbage adaptée au besoin.

Projet éolien : Monsieur HINFRAY Matthieu de la Société Vents d'Oc Énergies Renouvelables est venu présenté au Conseil Municipal un éventuel projet d'éolien sur la Commune de Grazac. Le Conseil Municipal décide de réfléchir et d'émettre un avis très prochainement.

### **Séance levée à 23h00**

**Approuvé le 30 juin 2017 à l'unanimité**

M. ZDAN	M. MESPLES
M. LORRAIN	Mme ROBECQUE
Mme VILLAESCUSA	Mme DJOURI
Mme DEMESSANCE	Mme RAMAHERIRARINY
Mme MANFRINATO	Mme FLOURY
Mme RIZZO	M. SAJDAK
M. DA SILVA CORREIA	M. OLIVA
Mme LOUPADIERE	